

## ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 11 FEVRIER 2021

### SOMMAIRE

#### **RELEVÉ DE DECISIONS**

##### **Administration générale**

1. Marchés publics (délégation du Président)
2. Emprunts (délégation du Président)
3. Ligne de trésorerie 2021 (délégation du Président)
4. Commission de Suivi de Site (CSS) du pôle Vernéa : changement de représentant
5. Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long : changement de représentant
6. Mise en place du forfait Mobilité Durable (FMD)

##### **Economie Circulaire et Prévention**

7. Bilan compostage 2020
8. Avenants aux conventions des plans d'actions Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC)
9. Convention de partenariat avec Vetagro'sup pour la réalisation d'une campagne d'analyse de composts

##### **Affaires financières et prospectives budgétaires**

10. Affectation anticipée du résultat 2020
11. Budget Primitif (BP) 2021
12. Contribution à l'habitant 2021
13. Actualisation de l'Autorisation d'Engagement et des Crédits de Paiement (AECP) pour l'opération OrganiCité® 3
14. Refacturation de la prestation de dépollution des bennes de gravats amiantés

##### **Valorisation et recyclage**

15. Marché de travaux de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JANVIER 2021

Le 11 février 2021, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, salle Andrée Raynoird, Romagnat, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 26 janvier 2021

Secrétaire de séance : Bernard BOULEAU

Nombre de Membres :

En exercice : 36

Présents : 24

Pouvoirs : 6

Votants : 30

Présents : Mesdames BIRARD Cécile, BRUN Evelyne, GAIDIER Michelle, LEMPEREUR Claire, LHERMET Florence, PELLETIER Sophie, TRICHARD Dorothee.  
Messieurs BATTUT Laurent, BAYOL Jean-Pierre, BONNET Nicolas, BOULEAU Bernard, BRUNMUROL Laurent, CHAMPOUX Bruno, CHASSANG Jean-Pierre, CHAUCOT Gérard, CHEVARIN François, CLAMADIEU Yves, GARNIER Alain, GUITTON Florent, LAGRU Alain, LOBREGAT Stéphane, MENAGER Marc, RAVEL Pierre, WEIBEL Thomas

Pouvoirs : Madame BRIAT Dominique (à Mme LEMPEREUR Claire)  
Monsieur CAYRE Philippe (à M. BATTUT Laurent)  
Monsieur CHAUVIN Lionel (à M. LAGRU Alain)  
Monsieur DAURAT Jean-Claude (à M. MENAGER Marc)  
Madame DAVID Marie (à M. BRUNMUROL Laurent)  
Madame FROMAGE Catherine (à M. RAVEL Pierre)

Excusés : Madame DUBIEN Ghislaine,  
Messieurs AUSLENDER Jérôme, CINEUX Cyril, CLEMENT Jean Marie, LANDIVAR Diego, RENIE Stanislas,

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

### Administration générale

#### 1. Marchés publics (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier 2021.

#### 2. Emprunts (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la passation de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole Centre France (CACF) de 500 000 € signé par le Président le 08 décembre 2020 pour financer des travaux de modification de la turbine du pôle multifilières de valorisation et de traitement Vernéa, en prévision du raccordement du pôle au futur réseau de chaleur urbain de Clermont Auvergne Métropole.

#### 3. Ligne de trésorerie 2021 (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la passation du contrat ayant pour objet une ligne de trésorerie pour l'année 2021 avec le Crédit Agricole Centre France (CACF) à hauteur de 3 000 000 €.

#### 4. Commission de Suivi de Site –(CSS) du pôle Vernéa : changement de représentant

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner au scrutin public, l'assemblée ayant donné son accord, Monsieur Marc MENAGER comme délégué suppléant à la CSS du pôle multifilières de valorisation et de traitement Vernéa en lieu et place de Monsieur Laurent BRUNMUROL.

5. Commission de Suivi de Site (CSS) de l'ISDND de Puy-Long : changement de représentant  
Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner au scrutin public, l'assemblée ayant donné son accord, Monsieur Marc MENAGER comme délégué suppléant à la CSS de l'ISDND de Puy-Long en lieu et place de Monsieur Laurent BRUNMUROL.

6. Mise en place du forfait mobilité durable  
Le comité syndical décide, à l'unanimité,  
- d'autoriser la mise en place du Forfait Mobilité Durable (FMD) au bénéfice des agents du VALTOM à compter de la date d'application du lundi 11 mai 2020.  
- d'autoriser le Président à mandater le FMD au titre de 2020 aux agents concernés dans le respect des conditions notifiées par le décret 2020-1547 du 09 décembre 2020.

### **Economie Circulaire et Prévention**

7. Bilan compostage 2020  
Le comité syndical prend acte de la présentation du bilan des actions en faveur du compostage de proximité réalisées en 2020.

8. Avenant aux conventions des plans d'actions Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président du VALTOM à signer les avenants CODEC concernant respectivement le versement total de la troisième année, sous réserve de réalisation de la totalité du plan d'actions, et le décalage de consommation des financements d'une année pour les collectivités qui le souhaiteraient.

9. Convention de partenariat avec VetAgro Sup pour la réalisation d'une campagne d'analyse de composts  
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'établissement d'enseignement supérieur VetAgro Sup pour la réalisation d'une campagne d'analyse de composts issus du compostage partagé en établissement, en pied d'immeuble et de quartier.

### **Affaires financières et prospectives budgétaires**

10. Affectation anticipée du résultat 2020  
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver l'affectation anticipée du résultat de l'exercice 2020.

11. Budget Primitif (BP) 2021  
Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le budget primitif 2021 du VALTOM qui s'équilibre comme suit :

#### **• Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la hauteur de **60 176 210,74 €**.

- Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 4 % avec :
  - Une contribution à l'habitant en hausse de +0,75 % : à 31,92 € HT/hab. en 2020, elle s'élève en 2021 à 32,16 € HT/hab.
  - Une facturation à la tonne également en hausse de + 7 % : à hauteur de 115 € HT, contre 107,40 € HT/t en 2020 mais dont l'augmentation est principalement liée à l'évolution de la TGAP (87 % des 7,60 € d'augmentation). Cette progression prend également en compte la baisse des tonnages liée au déploiement du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO) et au détournement des emballages non triés dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) par la simplification du geste de tri.
  - De nouvelles dépenses liées à la dépollution de bennes amiantées avec l'application combinée d'un quota proratisé et mutualisé à hauteur de 50 % de

bennes non conformes et d'une refacturation propre à chaque collectivité adhérente.

- Des dépenses réelles de fonctionnement en hausse de 5 % du fait :
  - De l'augmentation du prix Vernéa : + 5,50 € / t liés à la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP),
  - De la hausse des impôts et taxes liés aux ISDND : + 1,8 M €.

La réserve prudentielle constituée via les dépenses imprévues se maintient à hauteur de 2,6 M €.

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la hauteur de **33 138 799,22 €**.

- Recettes :

Le recours à l'emprunt retenu pour 2020 se ferait à hauteur de 5,2 M€ pour financer les équipements structurants dont d'importants travaux sur le site de Puy-Long et la modification de la turbine du pôle Vernéa en prévision du futur réseau de chaleur urbain de Clermont Auvergne Métropole.

- Dépenses :

Les dépenses réelles d'investissement sont désormais votées par chapitre et comprennent comme principaux postes :

- Les opérations financières, à hauteur de 10 M€, qui concernent le remboursement du capital de la dette et la prise de participation Sergies ;
- Les ISDND, et plus particulièrement les travaux sur le site de Puy-Long à hauteur de 4,8 M€ ;
- Le Pôle Vernéa avec une dépense de 237 687 € pour le paiement de la tranche 2 ferme relative aux aménagements nécessaires de la turbine du pôle Vernéa dans le cadre du réseau de chaleur urbain de Clermont Auvergne Métropole.

#### 12. Contribution à l'habitant 2021)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer la contribution à l'habitant à hauteur de 32,16 € HT par habitant et par an (soit 35,38 € TTC) pour l'année 2021.

#### 13. Actualisation de l'Autorisation d'Engagement et des Crédits de Paiement (AECPP) pour l'opération OrganiCité® 3

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider la révision de l'échelonnement des crédits de paiements liés au projet OrganiCité® 3.

#### 14. Refacturation de la prestation de dépollution des bennes de gravats amiantés

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider les modalités de refacturation des prestations de dépollution de bennes gravats contaminées par l'amiante et d'autoriser le Président à signer le projet de convention.

### **Valorisation et recyclage**

#### 15. Marché de travaux de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long

Le comité syndical décide, à l'unanimité,

- De valider le choix de l'entreprise Guintoli pour le lot 1 avec option pour un montant de 3 511 000,00 € HT (4 213 200,00 € TTC) ;
- De valider le choix de l'entreprise Colas pour le lot 2 pour un montant de 748 862,00 € HT (898 634,40 € TTC) ;
- D'autoriser le Président à signer ces marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

Nous tenons à votre disposition le recueil des délibérations sur demande au siège du VALTOM et dans ses collectivités membres.